

vendredi 29 mai 2015

N° 4620

Le Travailleur de Lot-&-Garonne

Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 96^e année - 1,20

Sommaire

en bref p 2 et 3

Agen rejoint l'élite - Pas que le rugby pro - « La loi du marché » - Intercités - Israël et l'apartheid - La Sécu a 70 ans

à mon avis p 3

actu p 4 à 6

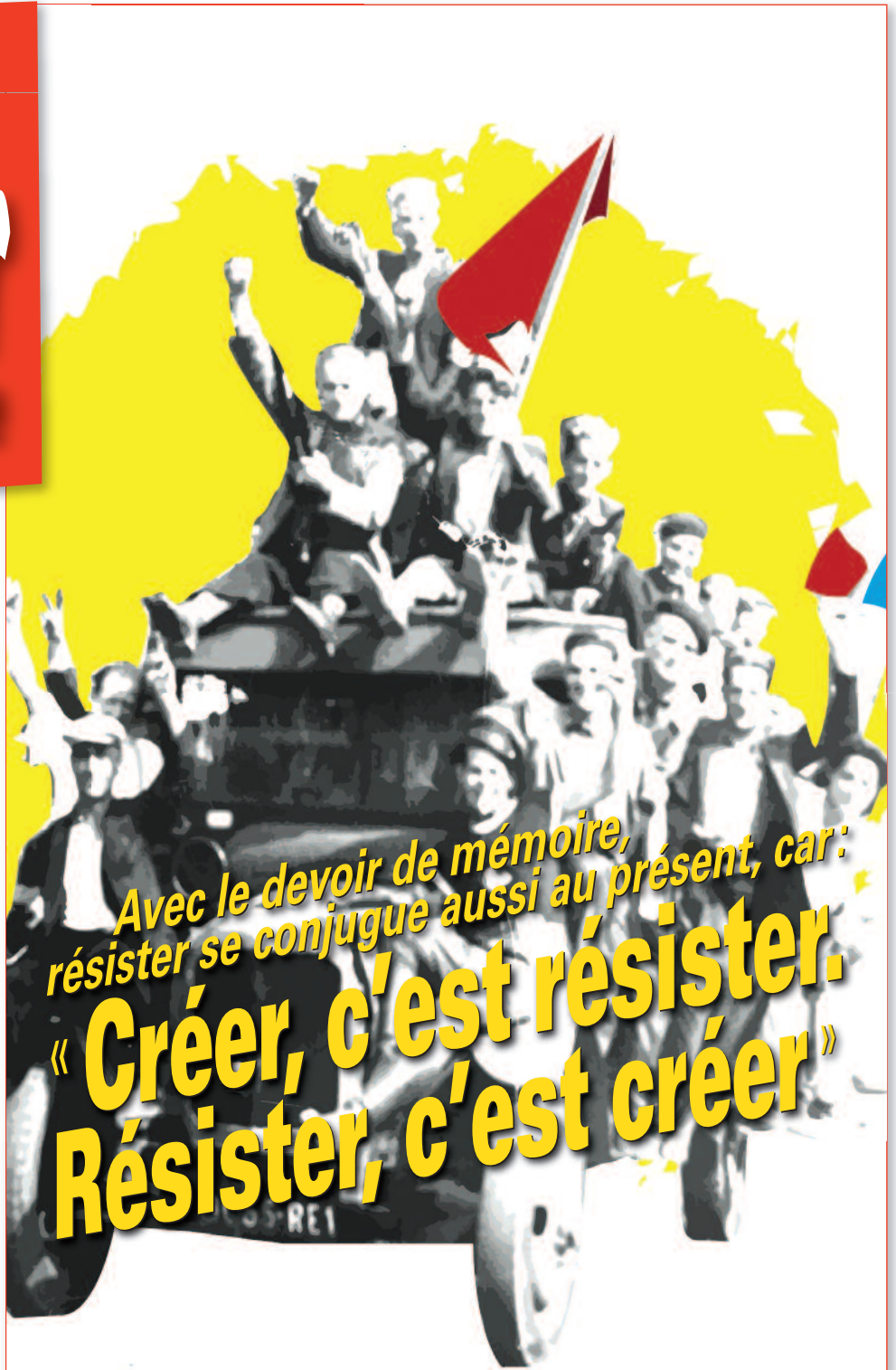
Seuil de Beauregard - Laïcité: un combat - Commerce équitable - Feugarolles: nouvel élan, nouveau cru...

locale p 7

Casteljaloux - Fumélois - Le Passage d'Agen - Villeneuvois

culture p 8

Concerts - festivals - Aux arts citoyen - Reggae



*Avec le devoir de mémoire,
résister se conjugue aussi au présent, car:*

**« Créer, c'est résister.
Résister, c'est créer »**

70^e anniversaire de la
Sécu



Laïcité
ça reste un combat



**commerce
équitable**



Feugarolles 2015
nouveau
cru - élan - souffle

Agen rejoint l'élite

Ce week-end s'est déroulée la finale de Pro D2 opposant Mont-de-Marsan à Agen. Dans une ambiance de feu, les deux équipes se sont livrées un âpre combat au stade Ernest-Wallon de Toulouse. Et à l'arrivée, les Agenais se sont imposés d'un tout petit point pour décrocher leur place pour l'élite ! Battu l'an dernier par La Rochelle, sur la dernière marche menant au Top14, les Agenais n'ont pas tremblé cette fois-ci. Deux ans après avoir quitté l'élite, le club rejoindra le Top14 en compagnie de la section paloise pour la prochaine saison ! ■

Pas que le rugby pro

Nous laisserons à d'autres le soin de commenter l'actualité rugbystique de cette fin de saison Top 14, Pro D 2, sélection pour la coupe du monde, ou résultats des fédérales ou séries régionales. Mais, le rugby est aussi un lien social et il est encore plus fort quand il est pratiqué dans les clubs sportifs tels que la section rugby à toucher (sans contact) du rail omnisports agennais qui fut fondé en 1947 dans la lignée de la création des comités d'entreprise. Club soutenu par le comité d'entreprise et l'union sportive des cheminots français, aidé par le CG 47, la section rugby entend favoriser le lien entre les salariés de l'entreprise publique SNCF, mais également il est ouvert à d'autres professions ; il est mixte. Ces pratiquants sont soumis à des règles, où l'esprit est essentiel, où la contestation est interdite, où par exemple, c'est l'équipe non por-

teuse du ballon qui arbitre les touchés ou les en-avant, où tout un chacun est le bienvenu s'il respecte l'esprit de la section qui, en 2016, fêtera ses dix ans.

Tous les mercredis à 18h30, sur la plaine des jeux de Pistre (installation mis à disposition par la ville d'Agen) derrière Armandie, les rugbymens du rail, actifs et retraités, de 12 ans à 58 ans, vous attendent pour effectuer quelques passes, plutôt à gauche, mais qu'on se rassure les passes à droite sont autorisés. Seule contrainte, faire perdurer l'esprit cheminot basé sur la solidarité, le respect et le vivre ensemble.

La cotisation de 15 euros, 20 euros pour les familles par adhérent comme l'ensemble des six sections de l'omnisports permet un accès au rugby loisir, accessible à tous, débutants compris. ■

Francis Portes

Intercités

Philippe Duron, député socialiste du Calvados vient de rendre un rapport commandé par le ministère des Transports sur l'état du réseau inter-cités. Le député dresse un constat sévère de l'état du réseau inter-cités : « une qualité de l'offre continuellement dégradée... des temps de parcours sensiblement

augmentés, une régularité qui a régressé ». Il préconise « d'abandonner plusieurs trains de nuit et des dessertes trop coûteuses ». Il évoque notamment la ligne Bordeaux-Toulouse. Ces préconisations sont tout à fait contraires à un aménagement équilibré du territoire et à l'accès à des transports collectifs pour tous. ■

La loi du marché

« Je dédie ce prix aux citoyens laissés pour compte ». C'est avec ces mots que l'acteur Vincent Lindon a salué le prix d'interprétation masculine qu'il venait de recevoir au festival de Cannes pour son rôle dans La loi du marché. Il y incarne un père de famille cinquantenaire victime du chômage de longue durée. Moins d'une semaine après les annonces gouvernementales sur le renforcement du contrôle des chômeurs, ces mots prennent un sens tout

particulier. Le film, lui-même, est un formidable révélateur des ravages de notre système économique qui broie les classes populaires, brisées littéralement par la loi du marché. Quand la droite, le Gouvernement et ses sinistres ministres du Travail et de l'Économie (Rebsamen et Macron) ne cessent de stigmatiser, de jeter en pâture les plus fragiles, ce film aide à trouver les mots face au cynisme du capitalisme. En effet, à l'opposé de la « loi du marché », vendue tant par la gauche socialiste que par la droite comme la promesse d'une société

70^e anniversaire de la création de la Sécu

On en parle déjà dans la presse et cela pourrait être une bonne chose or, c'est pour préciser que son fondateur et directeur était Pierre Laroque. Pierre Laroque était un résistant haut fonctionnaire qui a travaillé sous les ordres d'Ambroise Croizat, ministre du Travail et de la Sécurité sociale de novembre 1945 à mai 1947. On disait de lui que c'était « le ministre des Travailleurs ». La réflexion et la conception collective de la Sécurité sociale sont une émanation du Conseil national de la Résistance (CNR).

C'est Ambroise Croizat qui en a été le

maître d'œuvre en tant que président de la commission du travail de l'Assemblée consultative (juin 1943) du gouvernement provisoire à Alger (Pierre Laroque ne prendra ses fonctions qu'en septembre 1944). La création de la Sécu a dû affronter l'opposition violente de la droite, des assurances privées, des médecins, des patrons... Ambroise Croizat a travaillé avec les services du ministère de la Santé dirigés par François Billoux, un autre ministre communiste, jamais évoqué.

Il a travaillé aussi avec Marcel Paul, ministre

communiste. Ils se sont battus pour imposer le statut des mineurs et celui du personnel du gaz et de l'électricité.

À l'heure où droite, patronat, socialistes veulent privatiser ce bien national qu'est notre Sécu, il faut nous battre pour qu'elle reste un lieu de solidarités, un rempart au rejet, à la souffrance, à l'exclusion. Cela dérange aujourd'hui que l'on rappelle le nom d'Ambroise Croizat et l'idéal de la CNR. Soyons vigilants, précisons à chaque fois qu'il le faut, les faits réels. ■

Marie Renée Gérard

(livre de Michel Étiévent, « Ambroise Croizat ou l'invention sociale », Éditions GAP 1999.)

meilleure, plus riche, le film montre que cette loi fait des ravages dans tous les domaines de la vie, du

monde du travail à la vie privée... Ce film est donc à voir absolument. ■
Nicolas **Lucmarie**



Israël s'enfonce dans l'apartheid

Les résultats des dernières élections en Israël laissent présager le pire. Qualifié par de nombreux observateurs comme le pire gouvernement qu'est connu Israël, celui-ci ne cesse de multiplier les mesures ségrégationnistes. Surfant sur leur récente victoire, les courants d'extrême droite et ultra-religieux entérinent la politique du fait accompli. La récente mesure, à effet immédiat, annoncée par le ministre Israélien de la défense, Moshe Yaalon en dit long sur la philosophie du gouvernement israélien. Cette mesure avait pour but d'interdire aux Palestiniens travaillant chaque jour en Israël de rentrer chez eux (en Cisjordanie) dans le même bus que les Israéliens. Il s'agit ni plus ni moins que d'une loi d'apartheid. Devant le tollé international qu'une telle mesure risque de susciter, le Premier ministre Israélien a coupé l'herbe sous le pied de son ministre de la défense en annonçant la suspension de cette mesure. On ne parle pas de suppression mais de suspension. Comme aux temps les plus sombres de l'Afrique du Sud, on assiste au retour de l'apartheid. La seule différence réside dans le fait que les Noirs sont les Palestiniens, les blancs étant les colons Israéliens. À l'époque, seule une révolte populaire comme une intransigeance internationale par le biais de sanctions exemplaires avaient permis de faire chuter le régime Sud-Africain. La communauté internationale aura-t-elle le courage d'appliquer la même politique à l'égard d'un pays qui reproduit le schéma Sud-Africain ? ■



Le Travailleur du Lot-et-Garonne

fondé par **Renaud Jean**, premier député communiste de France

directrice de la publication: **Jacqueline Debord** - rédacteur en chef: **Nicolas Lucmarie** - rédaction: **Michel Ceruti, Lysiane Chantre Edmond Coédolo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari**

édité et imprimé par **SARL Le Travailleur du Sud-Ouest**

18, rue Jules Ferry 47 006 Agen

Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01

letravailleur@orange.fr

CCP 1309 19X Bordeaux 2^e trimestre 2015 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

à mon
avis

Le Travailleur = le relais

« Il y a plus de dix ans, d'anciens membres du Conseil national de la Résistance (CNR), Lucie Aubrac, Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillion, Jean-Pierre Vernant, et Maurice Voutey, lançaient un appel solennel : « Créer, c'est résister. Résister, c'est créer ». Cet appel, venant de figures de la Résistance aussi marquantes, résonne aujourd'hui avec une acuité et une modernité qui n'a pas faibli. C'est pourquoi, si la plupart de ces figures sont aujourd'hui disparues, leur voix ne doit pas s'éteindre. Elle peut trouver un nouvel écho. À l'heure où quatre figures de la Résistance ont fait leur entrée au Panthéon, le Parti communiste français et le dessinateur Lardon ont décidé de réaliser un petit film afin d'illustrer ces paroles lumineuses, adressées avec « affection » aux jeunes générations. »

Le journal Le Travailleur se fait le relais de cette initiative notamment dans le cadre de la préparation de ce pique-nique géant de la fête de Feugarolles. Votre hebdomadaire souhaite surtout contribuer à la réalisation de ce rassemblement des femmes et des hommes dans leur diversité qui ne veulent plus subir le diktat de la finance, ses conséquences austéritaires et pour créer les conditions d'une politique durable à gauche qui place l'humain au centre des préoccupations. ■

Pour entendre et voir le message des célèbres résistants :
http://www.dailymotion.com/video/x2rew0e_hommage-a-l-appel-creer-c-est-resister-resister-c-est-creer_news

Seuil de Beauregard ou l'espoir d'une nouvelle vie!

Un peu d'histoire : le barrage de Beauregard a été édifié en 1856 dans le but d'alimenter par gravité le canal latéral à la Garonne, au moyen du « canalet » à hauteur du Passage d'Agen.

Il se situe sur la commune de Boé à quelques kilomètres en amont d'Agen. Il était constitué d'une maçonnerie surmontée « d'aiguilles » amovibles en bois permettant de moduler le débit et donc de régler le niveau du plan d'eau et ainsi indirectement l'alimentation du canal. Au début des années soixante, le canal a été alimenté directement depuis Toulouse. Le canalet désaffecté a été remblayé et le barrage abandonné à son triste sort. Il est propriété de l'État.

L'état des lieux

La nature faisant son œuvre, le barrage est aujourd'hui dans un triste état ; il ne reste que le soubassement, des vestiges de maçonnerie et de ferrailles, le

tout très dangereux.

Le sursaut : depuis longtemps, les riverains, les élus mais aussi un certain nombre de personnes ou d'associations, émus par la disparition progressive et inéluctable de ce patrimoine ont manifesté leur intérêt pour sa protection. En 2006 l'association pour la réhabilitation du barrage de Beauregard a vu le jour sous la présidence de G. St Martin, alors vice-président du conseil général.

Des échanges avec le représentant de l'État (le préfet) ont eu lieu : il préconise la disparition « naturelle ».

Une étude a été commandée au SMEAG (Syndicat mixte d'études et d'aménagement de



la Garonne).

Le rapport d'études

Ce rapport très complet, remis en 2009 envisage quatre scénarios :

- laisser faire la nature jusqu'à disparition de l'ouvrage - ce processus pouvant être très long, il est proposé de l'accompagner par destruction des vestiges de maçonnerie et de ferrailles et renforcement des berges amont ;
- détruire complètement du soubassement jusqu'au lit naturel ;
- reconstruire le seuil avec sa hauteur de chute originelle (environ 2 m) et aménage-

ments pour assurer la continuité écologique ;

- reconstruire le seuil avec sa hauteur de chute originelle avec passes à poisson et rivière de contournement + équipement hydroélectrique.

Un projet a été retenu et mis à l'étude en 2015 :

raser le barrage et conforter le seuil marneux pour maintenir une chute résiduelle comprise entre 70 et 100 cm. Cette solution ne satisfait pas les associations et élus qui militent pour la réhabilitation du seuil de Beauregard. ■

Jean-Jacques **Mirande**

Népal (3)

Le commerce équitable

Agnès, Olivier, nous allons parler aujourd'hui de vos activités professionnelles liées au Népal. Comment les qualifiez-vous ?

Agnès - Nous sommes des commerçants ambulants avec nos « boutiques Sagarmatha » (qui veut dire Everest) et nous vendons sur les marchés locaux des produits issus de l'artisanat népalais éthique et juste. Pour ma part je me cantonne aux marchés et aux manifestations locales dans le Duraquois, le Miramontais et le Marmandais.
Olivier - En plus des marchés, je me rends en France dans les foires, les salons... Nous ne vendons pas les mêmes pro-

duits. Je vends en plus des produits du Népal issus d'une démarche bio, alternative et équitable avec le label « Organisation World Fair Trade » (textiles fabriqués à partir de chanvre, de coton issu de l'agriculture biologique), de l'artisanat tibétain comme les bols chantants. Les Népalais travaillent en utilisant des techniques ancestrales : par exemple, les bijoutiers fabriquent des bijoux avec des matières nobles labellisées.

Agnès et moi avons la même démarche. Nous nous rendons au Népal où, nous l'avons vu, nous avons tissé des liens professionnels et humains. Nous visitons chacun nos ateliers respectifs, nous choisissons les modèles et nous en créons avec les artisans locaux. Nous ne nous contentons pas d'un label, nous vérifions qu'il n'y a pas d'enfants qui y travaillent, nous sommes attentifs au fait que les ouvriers gagnent des salaires décentes. Nous tenons à jouer la carte de la traçabilité quant au choix des produits achetés et leurs fournisseurs.

Agnès - Je commerce aussi avec des coopératives de femmes. Elles sont en général en grande difficulté (illettrées, handicapées, issues de basses castes, seules avec des enfants...). Elles travaillent dans un système coopératif autogéré qui leur permet de vivre une vie digne. La coopérative gère aussi la santé, l'éducation des enfants, les préparations festives... Les tisserandes travaillent en général chez elles avec un système très simple qu'elles peuvent transporter elles-mêmes. Les teinturières et les couturières travaillent en atelier. Les teinturières travaillent dur pour retrouver l'usage des plantes ou autres matières pour obtenir des teintures naturelles. Les savoir-faire sont transmis de mère en fille et sont enseignés aux débutantes. Elles ne

Vendredi dernier, à Monflanquin, on notait une petite présence en nombre de participants mais une intensité dans la réflexion sur la laïcité apportée par Jean-Paul Scot.

La laïcité reste un combat

Dans les grandes lignes, notre historien a relevé toutes les contradictions mises dans l'attitude, le positionnement de la plupart de ceux qui se réclament de la laïcité. Par un rappel historique, il a ensuite mis en avant les particularités françaises sur le sujet, de sa naissance à aujourd'hui...

D'avant 1789, par les régimes théocratiques, l'autonomie de l'église par rapport à l'État ne conduisait pas à la séparation, au contraire. Puis vinrent les questions de tolérance, de concession... C'est au XVIII^e siècle, avec les philosophes des lumières que le primat de « la liberté de conscience » apporta beaucoup sur l'égalité en tant qu'être humain... La Révolution de 1789 poursuivie de manière accélérée dans la voie: « la société doit fonctionner sur les Droits de l'homme et du citoyen ». La Convention montagnarde (1795) appuya l'idée de la séparation de l'église et de l'État...

Elle fut mise entre parenthèses sous le régime de l'empire, notamment avec le Concordat Alsace/Lorraine... La Commune de Paris... l'affaire Dreyfus ont contribué à faire renaître la volonté de séparation et Jaurès en fut le principal instigateur, dès 1902. Le 29 mars 1905, le débat s'ouvre à l'Assemblée nationale qui adopte la loi.

Dans ses principes:

- la laïcité assure la liberté de conscience (égalité entre croyants et non-croyants);
 - la République garantit la liberté des cultes (les religions ne sont plus un service public).
- Ainsi, l'État reconnaît le citoyen, pas les cultes! La laïcité et la démocratie sont synonymes.

De 1905 à nos jours, les religions n'ont cessé de mener leur combat pour un retour en arrière. Les politiques entreprises y ont plus ou moins contribué, notamment dans leurs luttes contre les idéaux de la Révolution, ceux de 1936, du programme du Conseil national de la Résistance... En 1959, la loi Debré creuse une brèche: toutes les écoles

confessionnelles passent contrat avec l'État; celui-ci paye!

Depuis ce temps, l'église catholique parle de « laïcité positive », aujourd'hui de « laïcité de collaboration ». L'église protestante veut que la loi de 1905 soit réécrite et fait référence à une laïcité ouverte. Le culte musulman réclame, lui, une révision de la loi. Pourquoi ces adjectifs au mot laïcité?

Les partis politiques, notamment de droite, en font une instrumentalisation. Attention à la contre-laïcité du FN; ses références régulières au catholicisme, aux origines religieuses de la France... Quant aux déclarations de F Hollande: « la

République reconnaît tous les cultes... sa volonté de « recenser les besoins, lieux de cultes »... montrent un double langage qui n'affirme pas la loi de 1905 mais l'interprète... Il faut s'interroger sur les positionnements politiques, donc, sur la « tendance au retour du religieux », sur les « laïcismes »...

La laïcité, c'est la reconnaissance de droits, c'est le respect mutuel de la personne!... ■

Daniel Heinrich

Pour approfondir la question, le livre de Jean-

Paul Scot: « L'État chez lui, l'église chez elle », comprendre la loi de 1905, publié aux éditions Points



travaillent ni le samedi ni le dimanche qu'elles consacrent à leur famille. Nous nous positionnons dans le cadre d'un partenariat commercial fondé

sur le dialogue, la transparence, le respect dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial.

En fait vous êtes dans une démarche anticapitaliste?

Nous estimons en effet que toutes les activités n'ont pas vocation à être marchande notamment l'éducation et la santé et qu'il faut accéder à un plus juste partage des richesses produites. Nous nous reconnaissons dans la charte MINGA (mot indien qui signifie faire ensemble). On en revient à une notion millénaire du commerce basé sur

l'échange. Minga soutient le commerce équitable dans la perspective d'un développement durable et équitable pour tous, pour le fabricant, le vendeur et le client. C'est tout à fait à l'opposé du système capitaliste dont l'unique but est la rentabilité à outrance.

Avec Minga, nous ne sommes pas dans la conception tiers-mondiste et caritative d'un commerce dit équitable lié à la grande distribution qui rentre dans la sphère capitaliste, sans respecter l'équilibre écologique et l'environnement. Minga invite les consommateurs à réfléchir à leur mode d'achat et à la société dans laquelle ils veulent vivre. Mais pour cela, il faut qu'ils aient aussi des revenus décentes pour acheter des produits corrects (ex: une écharpe en cachemire).

Minga milite pour un régime universel de protection sociale de haut niveau que l'on soit salarié, commerçant, étudiant... Au Népal, les assurances sociales sont privées. Olivier a utilisé une partie de ses bénéfices pour offrir, aux dix-sept ouvriers de l'atelier avec lequel il travaille, une année de cotisations sociales.

Merci de nous avoir fait connaître votre conception du commerce équitable qui rejoint tout à fait notre philosophie « L'humain d'abord »

Agnès et Olivier ne savent pas, après ces séismes, ce qu'ils feront l'an prochain. Dans quel état Agnès qui va partir au Népal le mois prochain, trouvera-t-elle les lieux de vie de ses amis, les lieux de travail de leurs fournisseurs?... ■

Marie Renée Gérard



Feugarolles 2015

Nouveau cru pour un nouvel élan, un nouveau souffle

La rencontre, l'échange, la convivialité, le partage, le débat autour du grand pique-nique parrainé par notre journal qui porte un joli nom depuis 1919 « le travailleur ».

Ils veulent nous diviser, flatter la haine, la violence, nous opposer, cultiver le chacun pour soi et le « tous contre tous », pour nous dominer, nous discriminer, pour faire accepter le fatalisme de la situation, ne laissons pas faire ceux qui trouvent normal que le fossé s'approfondisse entre les plus pauvres et les plus riches, ceux qui défendent ou accompagnent le système. Les différences, la diversité, les divergences dans toute la gauche, dans le milieu écologiste, ne doivent pas l'emporter pour s'ériger en « murs » mais doivent constituer de la richesse pour construire du commun (isme). Un rapport des forces pour avancer durablement dans

l'émancipation, « l'évolution révolutionnaire » comme nous l'ont dit Marx, puis Jaurès... C'est dans le rassemblement et l'union que se construira ce nouvel élan, ensemble ! À Feugarolles 2015, c'est un débat à 1000 voix le dimanche matin, avec la participation d'Isabelle de Almeida, présidente du conseil national du PCF que les communistes initient, ouvert à tout le champ progressiste pour résister à leur crise du système capitaliste et faire reculer les inégalités, les injustices de tout bord et imposer un nouveau développement humain, durable, celui-là... ! Une halle aux progressistes est destinée à tous les

progressistes. Cette journée de la Résistance du 27 mai ne nous montre-t-elle pas que c'est du rassemblement et de l'union populaire jusqu'au sommet, après le Front populaire que s'est créé dans des conditions ultimes, le Conseil national de la Résistance (CNR) et de son programme bien au cœur des enjeux, encore aujourd'hui ! C'est le défi de Feugarolles 2015, où débat puis convivialité et festivité, avec les « Astiaous » vont se succéder autour d'un nouveau pique-nique d'échange et de partage avec des moments forts de culture autour de la librairie de la Renaissance.

La fête sera reconfigurée pour cela avec une organisation style marchés fermiers ; apporter ses couverts ou son panier pour celui qui le souhaite dans le cadre bucolique du parc Robert Philippon. La vignette de soutien circule aux quatre coins du département pour inviter à partager ces moments... Francis, Marie Renée, Régis, Jacqueline, Jacques, Jean-Claude, Alain, Roger... sont sur le pont. La semaine prochaine, le programme détaillé depuis le samedi. Ce qui rassemble doit l'emporter sur ce qui oppose pour construire des ponts et non des murs. ■

Michel Ceruti

fête de Feugarolles 2015
13 et 14 juin
parc Robert Philippon

Samedi 13 juin
pétanque (inscription à partir de 13h30)
16h30 **débat sur l'alternative**
avec un économiste « atterré » Frédéric Boccard
un économiste du PCF Frédéric Rauch
18h00 **rencontre** avec Robert Angébaud
acteur, producteur à la « C' Débâche »
lecture publique contre la misère
sur des textes de Jean Jaurès et de Victor Hugo
19h45 **guinguette restauration**
soirée musicale ... Michel Fraisse - rock swing

dimanche 14 juin
10h45 **débat**
« Trouver une issue ensemble contre les inégalités... à gauche, face à la droite et à l'extrême droite »
en présence d'Isabelle de Almeida, membre du conseil national du PCF
12h30 **pique-nique géant**
grillades - barbecue... tout sur place
14h00 **concert** exceptionnel, convivial... « Les Astiaous »

Halle des progressistes
cité à livre
jeux pour enfants
buvette café
tourain crêpes



À propos de Temps difficiles

En ces temps d'incertitude, de doutes et même de fatalisme, de sentiments destructeurs qui gagnent une partie de la population, il est vital de cogiter à propos de cette pensée de Saint Augustin (V^e siècle) : « *Temps difficiles, temps affreux disent les hommes. Mais les temps ce sont les hommes. Tels nous sommes, tels sont les temps* ». Autrement dit, rien n'est fatal, tout dépend de chacun de nous et de nous tous. Soit on agit pour la justice sociale et la paix ; soit on laisse faire les exploités, les escrocs de la haute finance et les néocolonialistes.

De nombreuses révoltes et révolutions ont jalonné l'histoire de France : Jacqueries, Croquants, prise de la Bastille, insurrection d'esclaves, canuts, Communards, Résistants. En 1594 et 1637 est tant à la fois un acte salutaire et une marque de respect à l'égard de ces courageux ancêtres qui ont fait progresser la condition humaine.

Révoltes en Agenais

L'Agenais a connu plusieurs soulèvements sous la monarchie. En 1514, écrasés par les taxes et révoltés par le népotisme des nobles et des bourgeois, le peuple d'Agen et des environs se révolta. En 1635, le poids insupportable des impôts (gabelle, taille, taxes sur le vin) provoqua des émeutes à Agen, Port-Sainte-Marie, Bordeaux. En 1594 et 1637, l'insurrection des croquants du Périgord s'étendit jusqu'en Agenais. C'était sous les règnes d'Henri II et Louis XIII, sans doute que les paysans ne pouvaient pas « *mettre la poule au pot tous les dimanches* », malgré les promesses démagogiques du roi navarro-gascon de France. En 1673 et 1675, le peuple se révolta à Agen et à Bordeaux contre le poids insupportable des impôts. D'autres rebellions ont éclaté dans notre Sud-Ouest. Citons celle des Pitands en Saintonge et de celle de Chalosse (1664 et 1665) dont le célèbre Audijos prit la tête. On peut remarquer que de nombreux soulèvements ont marqué le règne de Louis XIV dont la devise était « *L'État c'est moi* ». La révolte des Croquants et celle d'Audijos réunirent des milliers et même des dizaines de milliers d'insurgés. ■

Edmond Coëdelo

Fumel

Situation indigne

Quatre-vingt-treize ex-salariés de Métaltemple depuis avril avaient plusieurs semaines de retard dans la perception de leurs indemnités. Le comité d'entreprise a dû faire un versement 300 €. Les banques réclament des agios aux licenciés pour ne pas avoir honoré leurs prêts et emprunts...

Les actions de la CGT auprès du préfet visaient la possibilité d'exiger des banques le remboursement des agios aux salariés ; l'administrateur

Fumélois

Le mécontentement s'exprime

Le transfert de trente lits vers l'unité de soins de longue durée du pôle de santé provoque le mécontentement chez les salariés.

Joël Fauvert explique : « *La norme en maison de retraite, c'est un soignant pour trois patients, mais dans un service d'hospitalisation long séjour, elle est d'un soignant pour quatre patients et demi. Les personnels qui vont rester auront donc une surcharge de travail. Paradoxalement, certains postes ne seront pas renouvelés, d'où l'action des salariés car, à la rentrée prochaine, il s'agira de transférer les trente lits de Fumel à Villeneuve pour qu'ils deviennent longs séjours* ». Un déménagement administratif, ça signifie qu'on va « garder » nos patients. La qualité

judiciaire restant aux abonnés absent. Le conseil départemental a confirmé être prêt à participer à la tenue d'une table ronde pour débloquer cette situation indigne. Le conseil régional annonce une délibération pour le 1^{er} juin qui met en place le contrat aquitain pour le développement du territoire sur les zones qui souffrent le plus de précarité. Il devrait ainsi proposer de prolonger de six mois le dispositif, ainsi que les chèques de reclassement, à hauteur de 4000 € d'aides dans le cadre d'une formation. À suivre... ■

Casteljaloux*

Le SPF de Casteljaloux

tiendra son assemblée générale

**vendredi 29 mai 2015
à 18h30 salle Jean Monnet**

« *La solidarité étant la raison d'être du Secours populaire, la question de sa qualité doit toujours être posée* »

Renseignements

SPF - rue Robert Celles - 47700
Casteljaloux - 0553937482 ■

des soins est directement impactée alors que nous avons mis des années à mettre en place une organisation qui soit la meilleure possible pour nos patients en ce qui concerne la qualité des soins qui est menacée. Une réunion publique est organisée le 19 juin, 20h30 dans une salle de l'hôpital.

« *Certains contrats ne seront pas renouvelés alors qu'il s'agit de reclassement de Tarkett. Je pense qu'il faut penser gestion territoriale plutôt qu'en substance, déshabiller Pierre pour habiller Paul* », exprime le représentant syndical du Fumélois. ■

Le Passage d'Agen

Musicalement votre

Le gala de l'association *Musicalement-votre*, aura lieu le samedi **5 juin, au centre culturel du Passage d'Agen, à 20h30.**

Tout au long de l'année, les élèves de l'association ont travaillé les instruments et les voix ; ils ont découvert la discipline du studio d'enregistrement, ont développé leur interprétation au sein des cours d'expression scénique, dans une ambiance artistique familiale. Ils présenteront leur travail, lors du gala de fin d'année, un plein de surprises, de duos et d'ensembles. Les guitares accompagnent les voix, les timbres se mélangent pour ne faire qu'un, c'est un spectacle de grande qualité et de convivialité.

Rendez-vous donc le **5 juin à 20h30**, salle des banquets du centre culturel Pierre Lapoujade. Entrée, 5 euros (gratuit pour les moins de douze ans). ■

Villeneuvois

Hommage à André Hérisson

Né en 1927, à Saint-Antoine-de-Ficalba, André était le troisième d'une grande famille. Dès la fin de la guerre, il milite activement à la CGT. Il sera employé municipal à Villeneuve-sur-Lot de 1955 jusqu'à sa retraite, en 1984. En fin de carrière, André a milité pour la création et le développement du comité des œuvres sociales du personnel de la commune. ■

Festival Rock'Alibi

« festival passageois de la jeunesse et de l'engagement citoyen »

Le programme a été détaillé cette semaine ainsi que l'objectif de ce festival. La municipalité au travers de son service enfance-jeunesse a remercié les jeunes bénévoles qui ont largement répondu présents ainsi que les diverses associations solidaires, les organismes de formation et autres qui se sont associées spontanément à cette démarche de création. Le conseil départemental du Lot-et-Garonne et l'agglomération d'Agen se sont associés à cette initiative qui réunira diverses animations tout au long de son déroulé.

mercredi 3 juin - 16h30

centre culturel Lapoujade
vernissage d'une exposition « **Regard sur ta ville** »

jeudi 4 juin - 20h00

centre culturel Lapoujade
un **café Slam** organisé par le Florida

samedi 6 juin à partir de 14h00

ouverture du **village de l'engagement** qui permettra aux jeunes de rencontrer les associations solidaires, les sapeurs pompiers, les organismes de formation BAFA et de participer aux animations.

de 14h00 à 16h00

une **scène ouverte** à tous les groupes de chanteurs et musiciens amateurs qui souhaiteront s'y produire. Les intéressés doivent s'inscrire en appelant Gabriel au Florida (05 53 47 59 54).

à partir de 20h30

clou du festival avec sous chapiteau « **Space Circus** » des concerts et des spectacles d'arts numériques avec les groupes **KEM** (Rap fusion jazz d'Agen), **Émilie Marsh** (chanteuse Rock de La Rochelle), le groupe, **les Hurlements d'Leo** chantent **Mano Solo** (chansons rock) enfin **l'association l'Orange bleue** et ses arts numériques. ■

AUX ARTS CITOYENS!

05-14/06/2015
UN FESTIVAL DANS LA VILLE
VILLENEUVE-SUR-LOT

Vendredi 5 juin à partir de 21 h
Soirée inaugurale
Samedi 6 et dimanche 7 juin
Restitutions, ateliers et autres aventures d'action culturelle...!
Du mardi 9 au dimanche 14 juin
Artistes en cœur battant



 **Le Grand Café**
Bar-Braisserie-Pizza
Casteljaloux

Renseignements et réservations
au 09 52 97 74 64

SKANKERS
(Roots Reggae ... Concert gratuit)



21h30 **SAMEDI 30 MAI**
CASTELJALOUX(47)



 et 
présentent
FESTI*BIO
30 MAI 2015
PORT-SAINTE-MARIE • LIEU DIT «BOUSSÈRES»

TEMPS FORT
De 15H30 à 18H
CONFERENCE-DEBAT
autour du thème :
L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité
Intervenant :
JACQUES CAPLAT

A PARTIR DE 19H30 :
Dîner VEGETARIEN
Grande assiette
Composée + dessert
pour 8 € (hors boissons)

Pour clôturer cette journée festive
AUTRE TEMPS FORT
21H : CONCERT
(participation de 5 €)
SMAUK (pop-rock)
FACE B (jazz-rock)
PARKING SON'S (blues-rock)
LES BARBICHES TOURNEURS
(blues-rock)

Venez rencontrer, discuter, vous informer autour de nos STANDS A THEME

- Biocoop
- Stop GOLFECH
- Réseau semences paysannes
- Vigilance OGM 47
- Terre de liens
- ASA et GAZ de Schistes 47
- Génération future
- La Permaculture
- ...et autres

Venez participer aux DIVERS ATELIERS

- Troc de plants apportez vos plants
- Musico-maton votre portrait en musique (avec PF)
- Initiation à la Cuisine végétarienne
- Présentation des métiers de la Pierre avec les professionnels des Ateliers de Boussières
- ...et autres

Mail : biocoopgaia@orange.fr - www.biocoop-gaia.fr